

Blois, le 19/08/2022

Le Comité des Oeuvres Sociales a le plaisir de vous proposer le samedi 8 octobre 2022
une randonnée dans la baie du Mont Saint Michel

PROGRAMME



Traversée commentée au départ du Mont Saint Michel, le guide accompagnateur vous emmènera jusqu'à l'îlot de Tombelaine, espace naturel protégé.

Après avoir franchi les cours d'eau, il évoquera l'histoire de ce lieu isolé, pourtant riche d'intérêts faunatiques, historiques, humains et religieux. Vous bénéficierez également d'une explication sur les sables mouvants.

Il s'agit d'une sortie commentée plutôt pour les marcheurs et/ou les motivés.

Durée : 03h30. Kms : 06 kms. Intensité physique : modérée. A partir de 07 ans

- **07h00** Rassemblement Place de la république face au tribunal à Blois
- **07h15** Départ pour le Mont saint Michel
- **12h00** Arrivée au Mont Saint Michel. Temps libre. **Prévoir le pique-nique.**
- **12h45** Rassemblement à l'entrée principale du village du Mont Saint Michel, à l'extérieur, sur la droite
- **13h00** Départ de la randonnée
- **16h30** Fin de la randonnée. Temps libre
- **17h45** Rassemblement au car à l'endroit indiqué par le chauffeur
- **18h00** Départ du Mont Saint Michel
- **23h00/23h15** Arrivée à Blois

Équipement : short, pieds nus, vêtements chauds, ciré

Équipement à prévoir :

- un sac à dos,
- une bouteille d'eau et un pique-nique
- une serviette de toilette
- une crème solaire
- une lotion anti-moustiques
- une cape de pluie



Bulletin d'inscription pour la journée Randonnée

INSCRIPTION : du mardi 6 septembre au vendredi 16 septembre 2022

ADHERENT

Nom Prénom :

Service :

N° de Poste :

Adresse personnelle :

Téléphone portable :

AYANT(S)-DROIT (Nom - Prénom Date de naissance) :

INVITE (S) (Nom - Prénom Date de naissance) :

Tarif comprenant le transport et la randonnée commentée	Prix	Nombre Personne	Total
Adhérent et ayant-droit (Adulte et Enfant de 7 ans et +)	23 €		
Invité (Adulte et Enfant de 7 ans et +)	58 €		
A effectuer par chèque à l'ordre du C.O.S., joint impérativement au présent bulletin	TOTAL		

Rappel : en cas de places insuffisantes dans le car par rapport au nombre d'inscrits, les adhérents et ayants-droit seront prioritaires par rapport aux invités.